

LDL



Crédit photo : Martine Eloy

Ligue des
droits et libertés

APERÇU DE NOS
RÉALISATIONS
2016 - 2017



La Ligue des droits et libertés (LDL) est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2016-2017

Le conseil d'administration de la LDL est composé de 15 membres avec des expertises et expériences diversifiées : militantes féministes, juristes, personnes retraitées, employé-e-s d'organismes communautaires, professeurs d'université, etc.

Christian Nadeau, président

Vincent Greason, vice-président

Lucie Lamarche, deuxième vice-présidente

Anne St-Cerny, trésorière

Samuel Blouin, secrétaire

Aurélien Arnaud, administratrice

Bill Clennett, administrateur

Martine Éloy, administratrice

Pierre-Louis Fortin-Legris, administrateur

Bochra Manaï, administratrice

Amélie Nguyen, administratrice

Dominique Peschard, administrateur

Alexandra Pierre, administratrice

Jacinthe Poisson, administratrice

Will Prosper, administrateur

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Nicole Filion, coordonnatrice

Karina Toupin, adjointe à la coordination

Lysiane Roch, responsable des communications et soutien à l'analyse et à la recherche

Cette année encore, la Ligue des droits et libertés (LDL) a su démontrer la pertinence de son rôle au sein des luttes sociales au Québec.

Face à la montée de la droite et au racisme systémique qui brime les droits de dizaines de milliers de personnes, nous avons fait de la lutte au racisme et à l'exclusion sociale une de nos priorités pour 2016-2017, notamment avec la publication d'une revue sur ce thème, une soirée publique qui a connu un grand succès et la réalisation de la brochure «Le racisme systémique... Parlons-en!»

Nous avons poursuivi le travail que nous menons depuis plusieurs années dans différents dossiers tels que la liberté d'expression, le droit de manifester et le droit d'association, tout en demeurant vigilants et prêts à intervenir lorsque surgissent des enjeux de droits humains importants, comme ce fut le cas cette année avec les violations de droits des femmes détenues et les retards dans les nominations à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Nous avons aussi démontré de nouveau à maintes occasions notre capacité de mobilisation pour agir dans l'espace politique et pour renforcer les liens de solidarité nécessaires à l'obtention de gains tangibles : mouvement de soutien aux femmes autochtones de Val d'Or par la réalisation d'une campagne de lettres à la grandeur du Québec, actions pour dénoncer les conditions de détention des femmes au Centre de détention Leclerc, participation à la lutte aux mesures antiterroristes, etc.

Nous tenons à souligner le travail de l'équipe et des militant-e-s qui a permis la réalisation de notre plan de travail ambitieux. Nous souhaitons aussi remercier l'ensemble des personnes et organisations qui nous soutiennent et rendent possible la réalisation de notre mission, toujours aussi pertinente plus de 50 ans après la fondation de notre organisation.



Christian Nadeau, président



Nicole Fillion, coordonnatrice



Crédit photo : Martine Eloy

La mobilisation des groupes sociaux a permis des gains concrets pour les femmes détenues au Leclerc, tels qu'un meilleur accès aux soins de santé. Les femmes ont aussi eu accès à leurs effets personnels, les conditions dans lesquelles se font les fouilles à nu ont été corrigées, l'accès à la cour, aux visites, à la bibliothèque, aux activités et aux programmes ont connu des améliorations concrètes. Le problème de la mixité a aussi été résolu, par le départ des hommes détenus au Leclerc.

DROIT DES FEMMES DÉTENUES

Nous avons mené une campagne de mobilisation pour le respect des droits des femmes détenues au Centre de détention Leclerc

Au printemps 2016, nous avons décidé d'intervenir face aux multiples violations de droits que vivaient les femmes détenues suite à leur transfert de la Maison Tanguay vers l'Établissement de détention Leclerc. En collaboration avec la Fédération des femmes du Québec, nous avons notamment :

- Demandé au ministre de la Sécurité publique l'autorisation de mener une mission d'observation des conditions de détention au Le-

clerc, et dénoncé son refus lors d'une conférence de presse;

- Mené une campagne de mobilisation à laquelle plus d'une centaine de groupes sociaux ont participé;
- Interpellé la Protectrice du citoyen;
- Organisé une deuxième conférence de presse avec d'autres organisations pour dénoncer certains problèmes de fond qui persistaient et affectaient les droits des femmes détenues.



Crédit photo : Claude de Maisonneuve

RACISME ET EXCLUSION SOCIALE

Lors de l'Assemblée générale de juin 2016, nos membres ont décidé de faire des enjeux du racisme systémique l'un des dossiers prioritaires à la LDL. Le contexte politique et social ici et ailleurs a confirmé le bien-fondé de ce choix.

Nous avons contribué à la sensibilisation de la population au racisme systémique

Pour contribuer au développement d'une meilleure compréhension des fondements du racisme et de ses manifestations, nous avons produit une revue sur le racisme à l'automne 2016. Nous avons ensuite organisé une soirée publique ayant pour thème «Mieux comprendre pour lutter contre le racisme». Cette soirée a été un succès à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne la participation : la salle était comble avec près de 200 personnes présentes. Nous avons aussi entamé la réalisation de la brochure «Le racisme systémique... Parlons-en!», qui allait connaître un grand succès à sa sortie à l'automne 2017.

Nous avons appuyé les revendications de groupes racisés

Au cours de l'année, nous avons appuyé le travail et les revendications de groupes racisés de plusieurs façons :

- Appui à la demande d'une commission de consultation sur le racisme systémique, intervention dans une conférence de presse conjointe pour réitérer cette demande;
- Participation au projet de table de concertation sur le racisme;
- Participation à la Marche pour l'égalité de mars 2017.

Nous avons dénoncé le caractère discriminatoire du projet de loi 62 sur la neutralité de l'État

À l'automne 2016, nous avons participé aux consultations sur le projet de loi 62, Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes. Nous avons produit un mémoire qui demandait le retrait du projet de loi et dénonçait son caractère discriminatoire ainsi que la contradiction de certaines de ses dispositions avec le principe de neutralité de l'État.



Crédit photo : Alexas Fotos

LIBERTÉ D'EXPRESSION, DROIT DE MANIFESTER ET PROFILAGE POLITIQUE

Nous avons connu plusieurs victoires pour la liberté d'expression et le droit de manifester au cours des dernières années. Il n'en demeure pas moins beaucoup de travail à faire, autant pour faire reconnaître l'importance de ce droit que pour s'attaquer à la boîte à outils dont les forces policières disposent toujours pour brimer les manifestations.

Nous avons poursuivi la défense de manifestant-e-s qui sont confrontés au profilage politique

En 2013, nous avons déposé une plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) au nom des personnes arrêtées lors de la manifestation opposée à la brutalité policière. Ce dossier est aux prises avec d'importants délais de traitement, tout comme ceux de d'autres organisations qui ont elles aussi déposé des plaintes similaires. Face à cette situation inacceptable, nous avons notamment :

- Communiqué avec la CDPDJ à plusieurs reprises;
- Interpellé publiquement le gouvernement pour qu'il comble les postes vacants à différents postes importants de la CDPDJ;

Organisé une rencontre avec l'ensemble des plaignant-e-s.

Nous avons travaillé avec les groupes communautaires sur le droit de manifester

Après avoir produit le rapport Manifestations et répressions l'année précédente, nous avons poursuivi cette année notre travail de mobilisation des groupes communautaires dans différentes régions du Québec. Cela nous a permis de constater la très grande mobilisation de plusieurs groupes face aux règlements municipaux qui portent atteinte au droit de manifester. Afin d'outiller ces organisations qui luttent pour le droit de manifester dans différentes municipalités, nous avons commencé la rédaction d'un guide d'analyse des règlements municipaux.

SURVEILLANCE DES PRATIQUES POLICIÈRES

Nous avons poursuivi la lutte contre l'impunité policière

Nous militons depuis plusieurs années pour l'adoption d'un mécanisme d'enquête sur la police impartial, civil, indépendant et transparent. Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), entré en fonction en juin 2016, comporte quelques avancées, mais aussi d'importantes lacunes. De plus, il n'existe toujours aucun mécanisme capable d'initier lui-même des enquêtes systémiques sur des pratiques policières abusives, telles que les agressions sexuelles commises par les policiers de Val d'Or dénoncées par les femmes autochtones.

Pour faire avancer la lutte contre l'impunité policière, nous avons notamment :

- Rappelé publiquement les lacunes du BEI au moment de son entrée en fonction;
- Surveillé le travail de ce nouvel organisme tout au long l'année;

- Réalisé un important travail de recherche et d'analyse avec d'autres organisations en vue de proposer un mécanisme permanent d'enquête systémique sur les pratiques policières.

Nous avons collaboré à des initiatives sur les armes de contrôle de foule

En collaboration avec le collectif Armes à l'œil et des militant-e-s préoccupés par l'utilisation d'armes de contrôle de foule capables de causer la mort ou des blessures graves, nous avons participé à la création d'une bibliothèque virtuelle sur les armes de contrôle de foule. Nous avons aussi fait des demandes d'accès l'information au sujet des armes intermédiaires d'impact à projectiles et les armes qui dispersent des irritants chimiques.



DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (DESC)

Nous avons fait connaître les Observations finales du Comité DESC de l'ONU

En 2016, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies a publié ses Observations concernant le respect et la mise en œuvre par le Canada du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC). À la LDL, nous étions intervenus à plusieurs reprises par rapport aux travaux de ce comité. Cette année, nous avons notamment produit un outil de référence pour les organisations qui, dans le cadre de leurs revendications, veulent avoir recours à ces Observations.

Nous avons entamé une réflexion sur la sécurité du revenu et le revenu minimum garanti

Alors que le gouvernement envisage d'introduire un revenu minimum garanti, nous avons entamé un chantier de réflexion sur les enjeux de droits humains d'un tel projet, notamment en ce qui concerne la sécurité du revenu, la répartition de la richesse et les conditions de travail.

DROIT D'ASSOCIATION ET CONTRÔLE DE L'ÉTAT SUR LES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Nous avons pris part à un important projet de recherche sur la surveillance et le contrôle technocratique des OSBL

La LDL a participé cette année à un projet de recherche en collaboration avec la Table des regroupements provinciaux et organismes communautaires et bénévoles et le Service aux collectivités de l'UQAM. Ce projet vise à développer un argumentaire fondé sur le droit interne et international pour soutenir le droit des OSBL de s'associer démocratiquement et de s'exprimer afin d'influencer les politiques publiques dans le but de promouvoir la justice sociale.



Crédit photo : TROVEPO



Crédit photo : Safa Chebbi

Suite à la mobilisation de l'hiver 2017, le gouvernement a suspendu les titres miniers de la compagnie Copper One, sur le territoire de Lac Barrière. Cependant, plus de 90% du territoire ancestral demeure ouvert à l'exploitation minière — une situation jugée inacceptable par la communauté.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

À la LDL, nous reconnaissons que les peuples autochtones du Canada continuent d'évoluer dans un cadre marqué par le colonialisme et le racisme autant sur le plan individuel que systémique. Nos actions pour la reconnaissance et le respect des droits des Peuples autochtones s'appuient sur des lignes directrices que nous avons adoptées en 2015.

Nous avons appuyé les Algonquins du Lac Barrière

À l'hiver 2017, nous avons été interpellés par la communauté du Lac Barrière, confrontée à des projets miniers pour lesquels elle n'a pas été informée ni consultée, et auxquels elle n'a donné son consentement. Nous avons :

- Participé à une rencontre organisée par la communauté sur son territoire;
- Pris part à une conférence de presse à Val-d'Or;
- Adopté une résolution d'appui.

Nous avons soutenu les femmes autochtones dans le dossier des agressions sexuelles à Val-d'Or

En 2016, de nombreuses femmes autochtones ont dénoncé des agressions sexuelles subies par des policiers. Or, le processus d'enquête criminelle n'a mené qu'à seulement deux accusations. À la LDL, nous étions très inquiets de

l'effet de ces résultats sur le sentiment d'impunité policière et la persistance du racisme systémique envers les Autochtones.

En concertation avec des organisations autochtones, nous avons notamment :

- Participé à des sorties publiques;
- Rencontré l'Observatrice indépendante de l'enquête criminelle menée par le SPVM;
- Lancé une campagne de lettres adressées au gouvernement du Québec, à laquelle plus d'une centaine d'organisations non autochtones ont répondu.

Le 21 décembre 2016, le gouvernement a créé une commission d'enquête pour faire la lumière sur « toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitement différent dans la prestation de services publics aux Autochtones ».

AUTRES RÉALISATIONS DE LA LDL EN 2016-2017

Mesures antiterroristes et surveillance des populations :

Nous avons notamment participé aux consultations sur le cadre de sécurité nationale du Canada. Nous sommes aussi intervenus pour demander la révision de la directive ministérielle du précédent gouvernement sur la torture.

Démarche de réflexion «Que faire face à un État qui ne répond pas de ses engagements à l'égard des droits humains» :

Nous avons organisé deux rencontres avec différents groupes sociaux pour réfléchir aux obstacles structurels auxquels nous faisons face lorsqu'il s'agit d'obtenir de l'État qu'il joue son rôle à l'égard des droits humains. Nous avons aussi organisé un rendez-vous militant des membres de la LDL pour réfléchir au rôle particulier de la LDL dans ce contexte.

REVUE DROITS ET LIBERTÉS

Deux fois par année, nous publions la revue *Droits et libertés*. Cette revue a pour objectif de susciter une réflexion sur différents enjeux de droits.

Au printemps 2016, nous avons produit une revue sur le thème «Réfugié-e-s : Plus qu'un enjeu d'accueil, un enjeu de droits!».

La revue d'automne 2016 portait quant à elle sur la question du racisme. Nous avons lancé cette revue à l'occasion de notre soirée publique «Mieux comprendre pour lutter contre le racisme», qui s'est avérée un grand succès.

Environnement et droits humains :

Nous avons contribué à la réflexion sur la lutte aux changements climatiques, la transition et les droits humains. Nous avons aussi dénoncé les violations de droits humains du projet d'oléoduc Énergie Est.

Participation à des coalitions et regroupements :

Nous sommes membre de plusieurs coalitions et regroupements et jouons un rôle actif au sein de plusieurs d'entre eux, dont: la Coalition BDS-Québec, Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles et mesures antiterroristes, la Coalition sur l'aide juridique, le Collectif Échec à la guerre, la Table de concertation contre le racisme systémique, etc.



SECTION DE QUÉBEC DE LA LDL

La LDL compte une section régionale dans la ville de Québec. Cette section a pu compter sur un coordonnateur à temps plein (Sébastien Harvey), un contractuel en appui à la coordination (Maxime Couillard), un stagiaire en service social (Dominique Sacy) ainsi que sur deux stagiaires en droit (Wynnie Ngo Odjo Fankap et Florence Méthot).

Le conseil d'administration de la section de Québec est composé de **Laurence Gosselin-Marquis**, présidente, **Étienne Ferron-Forget**, 1er vice-président, **Giulia Côté-Bioli**, 2e vice-présidente, **Sarah-Jeanne Giroux**, Secrétaire, **Félix Brassard-Gélinas**, Trésorier, **Jasmine Laroche**, **Caroline Boudreau**, **Myriam Roussel**, **Alfredo Ramirez**, et **Julie Desrosiers (administratrices et administrateurs)**.

Interventions sur le droit de manifester

Le droit de manifester était une priorité pour la section de Québec en 2016-2017. Celle-ci a effectué un travail important dans ce dossier, notamment avec :

- L'organisation d'un Forum sur le droit de manifester, auquel plus de 100 personnes ont participé;
- La réalisation d'une campagne sur le droit de manifester, avec Dominique Sacy, et dont les 5 vidéos ont été visionnées plus de 6 000 fois chacune (<http://liguedesdroitsqc.org/manifester-ma-permis/>);
- Le suivi des audiences au Tribunal des droits de la personne pour profilage politique;
- Participation à la Coalition pour le droit de manifester (organisation et animation d'une journée d'échange sur le droit de manifester, organisation d'une soirée commémorative du printemps 2012, etc.).

Ateliers d'éducation aux droits

La section a présenté 58 ateliers dans 23 lieux différents. Ces ateliers portaient sur la justice pénale, les médias sociaux, l'immigration et la discrimination et le droit du travail. Elle mène maintenant un projet de création de nouveaux ateliers en collaboration avec le Groupe d'étude en droits et libertés de l'Université Laval.

Profilage social et judiciarisation des personnes marginalisées

La section a procédé au lancement de la recherche sur l'itinérance et l'histoire au Tam Tam café. Le rapport a été publié et distribué ainsi que les 3 affiches thématiques. La section participe au conseil d'administration de la clinique Droit de cité.

Immigration et discrimination systématique

Au lendemain de l'attentat au Centre culturel islamique, la section a publié un communiqué de presse et a participé à la manifestation antiraciste du 18 février.



Ligue des
droits et libertés

LDL – SIÈGE SOCIAL

516, rue Beaubien est

Montréal, QC H2S 1S5

Téléphone : 514 849-7717, #21

Télécopieur : 514 849-6717

info@liguedesdroits.ca

www.liguedesdroits.ca

www.facebook.com/LigueDesDroitsEtLibertes

LDL – Section Québec

363, rue de la Couronne, #530

Québec, QC G1K 6E9

Téléphone : 418 522-4506

Télécopieur : 418 522-4413

info@liguedesdroitsqc.org

www.liguedesdroitsqc.org